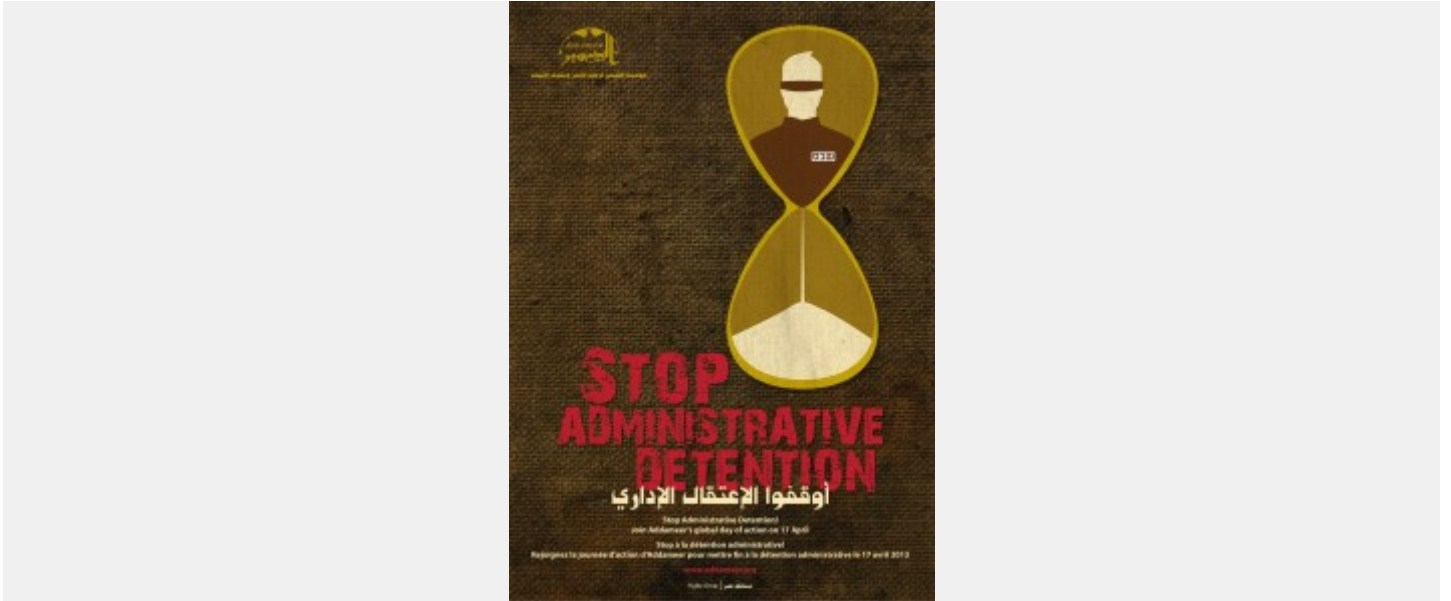


Des maires pour la libération de prisonniers palestiniens

29 avril 2013



Fait unique au monde, 27 députés palestiniens sont en prison. Parmi eux, Marwan Barghouti, enfermé depuis onze ans et condamné par un tribunal militaire d'occupation cinq fois à la prison à vie et à quarante ans de sûreté. 527 autres prisonniers ont été condamnés à vie et à ce jour, 111 ont passé plus de vingt ans en prison. Selon l'Unicef, chaque année, ce sont environ 700 enfants palestiniens de 12 à 17 ans qui sont en détention. A partir de 14 ans, ils peuvent être condamnés jusqu'à dix ou vingt ans de prison pour jet de pierre. Actuellement, 12 femmes palestiniennes sont détenues dans des conditions particulièrement difficiles du fait qu'elles sont isolées au milieu de prisonnières israéliennes de droit commun.

Pour résister aux mauvais traitements qui leur sont infligés les prisonniers palestiniens n'ont d'autre recours que la grève de la faim. C'est ce que 2 000 d'entre eux ont fait au printemps 2012 avec comme principale revendication la libération des prisonniers en détention administrative. Le 14 mai 2012, l'administration pénitentiaire avait dû consentir à un accord mais, en février 2013, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères de la France, Philippe Lalliot, a exprimé sa « préoccupation » devant l'aggravation de l'état de santé de quatre Palestiniens observant une grève de la faim depuis plus de trente jours. Le 16 février 2013, le chef de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, a appelé Israël à respecter ses obligations internationales en matière de droits de l'homme. 201 prisonniers sont décédés en prison depuis 1967, et, comble de cruauté, les corps ne sont rendus aux familles qu'après extinction de la peine.

Dans les territoires occupés de Cisjordanie et à Gaza, presque toutes les familles palestiniennes ont des maris ou des fils qui ont subi des peines d'emprisonnement, souvent à plusieurs reprises. Cette violence

institutionnalisée de la politique carcérale des autorités israéliennes n'a d'autre but que de chercher à briser la résistance de toute une société et à étouffer les aspirations légitimes d'un peuple à disposer d'un Etat souverain.

Nous, maires de villes de France, exprimons notre indignation devant de telles pratiques de la part d'un Etat qui se prétend démocratique. La sécurité d'Israël ne pourra jamais être acquise en jetant en prison tous ceux qui s'opposent à l'extension des colonies ou à la poursuite de l'édification du mur d'annexion en Cisjordanie, à la destruction des maisons palestiniennes dans Jérusalem-Est ou au blocus de Gaza. Depuis soixante-cinq ans, les Palestiniens attendent la création d'un Etat au côté de celui d'Israël conformément aux engagements de la communauté internationale. La création de cet Etat, dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale, est la solution incontournable pour parvenir enfin à instaurer une paix durable dans cette région du monde. Israël maintient en prison des dirigeants, comme Marwan Barghouti, capables de rassembler le peuple palestinien autour de cette idée simple « deux peuples, deux Etats ». Leur libération permettrait de donner une chance à la paix et d'ouvrir de véritables négociations sous l'égide de la communauté internationale. C'est notre attachement à la paix et aux droits des peuples, en particulier lorsqu'ils sont légitimés par les résolutions de l'ONU, qui nous amène à exiger la libération de tous les prisonniers politiques palestiniens. Nous faisons appel aux autorités françaises et européennes pour engager les sanctions économiques contre l'Etat d'Israël, telles qu'elles sont prévues en cas d'atteintes aux droits de l'homme.

Nous, maires de villes de France, appelons nos concitoyens à prendre part à une grande mobilisation pacifique et citoyenne pour exiger que s'ouvrent les portes des prisons israéliennes et que, dans la continuité de l'admission de la Palestine à l'ONU à titre d'Etat observateur, les Palestiniens puissent enfin vivre, circuler, étudier, travailler librement dans un Etat viable, indépendant et souverain.

Premiers signataires : Michel Beaumale maire de Stains (Seine-Saint-Denis) Gilles Poux maire de La Courneuve (Seine-Saint-Denis) Jacques Bourgoïn maire de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) Pierre Gosnat maire d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) Françoise Baud maire de Valenton (Val-de-Marne) Franck Demaumont maire de Châlette-sur-Loing (Loiret) Jean-Pierre Bosino maire de Montataire (Oise) Nicolas Garcia maire d'Elne (Pyrénées-Orientales) Christophe Faverjon maire d'Unieux (Haute-Loire) Gilles Leproust maire d'Allonnes (Sarthe) Alain Outreman maire d'Achères (Yvelines) Michel Lefebvre maire de Douchy-les-Mines (Nord)

Lire aussi : <http://www.libération.fr/monde/2013...>

- Emplacement : [Vous êtes ici : Accueil > ARCHIVES >](#)
- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Des-maires-pour-la-liberation-de-prisonniers-palestiniens>